VACCIN CONTRE LA ROUGEOLE, LES OREILLONS ET LA RUBÉOLE (ROR)



Qu'est-ce que la rougeole, les oreillons et la rubéole ?

- La rougeole : une infection respiratoire grave. Elle est la plus contagieuse des maladies évitables par la vaccination et se transmet facilement par la toux ou les éternuements. L'infection de la rougeole provogue des complications comme les infections d'oreille, les diarrhées, la pneumonie et le gonflement du cerveau.
- Les oreillons : une infection virale des glandes salivaires qui se propage par la toux, les éternuements et les contacts rapprochés. Ils entraînent la surdité et la méningite, et peuvent provoquer des testicules douloureux et gonflés chez les adolescents et les hommes, et une infection douloureuse des ovaires chez les femmes.
- La rubéole : causée par un virus qui se propage par la toux, les éternuements et les contacts rapprochés. Elle est généralement une maladie bénigne chez les enfants, mais elle peut être plus grave chez les adolescents et les adultes. Si une personne contracte la rubéole au cours des 20 premières semaines de grossesse, son bébé risque de souffrir de malformations congénitales et l'infection peut entraîner une fausse couche.

Quels sont les symptômes des maladies liées au ROR?

La rougeole :

- Somnolence
- Fièvre
- Irritabilité
- Nez qui coule
- Éruption cutanée

Les oreillons :

- Fièvre
- Maux de tête
- Fatigue
- Perte d'appétit
- Glandes salivaires
 Éruption cutanée gonflées/tendues

La rubéole :

- Irritation des yeux
- Fièvre
- Maux de tête
- Maux de gorge



Qui est le plus exposé aux maladies liées au ROR?









Nourrissons

Personnes non vaccinées

Jeunes enfants Tous les adultes nés en 1970 ou après (il est peu probable qu'ils aient acquis une immunité naturelle)

Quelles sont les directives actuelles pour le vaccin ROR ?

Le vaccin ROR est approuvé par Santé Canada et offre une protection contre la rougeole, les oreillons et la rubéole. Le vaccin ROR est recommandé dans le cadre de la vaccination systématique des enfants, la première dose étant administrée à l'âge de 12 à 15 mois et la seconde à l'âge de 4 à 6 ans. Les enfants plus âgés, les adolescents et les adultes doivent également recevoir une ou deux doses de vaccin ROR s'ils ne sont pas déjà immunisés contre les maladies ROR.



La vaccination est l'un des meilleurs moyens de se protéger des maladies évitables, de réduire le risque de maladies graves et de complications et de prévenir la transmission de maladies à d'autres personnes. Parlez à votre fournisseur de soins de santé pour savoir comment la vaccination peut vous aider, vous et votre famille, à être en bonne santé et à vous sentir bien.